

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE :

BUREAU

HONNEUR ET PATRIE :

PRIX

DU JOURNAL,

Le PATRIOTE paraît trois fois la semaine, le DIMANCHE, le MERCREDI et le VENDREDI. On souscrit au bureau du PATRIOTE, où on adresse les lettres et avis à M. JH. REYNAUD, propriétaire gérant.

DE L'ABONNEMENT

Rue Perez Castellanos n. 162.

2 PATACONS par mois.

MONTEVIDEO.

2 FEVRIER 1850.

COLONISATION INDUSTRIELLE ET AGRICOLE
DANS TOUS LES PAYS,

CONSIDÉRÉE COMME MOYEN DE PARVENIR A
L'EXTINCTION DU PAUPÉRISME.

NOUVEAU MODE
DE
PUBLICATION ADOPTÉE
POUR LES
ANNALES.

(SUITE ET FIN.)

COLONISATION.

EMIGRATION.—VOYAGES.—DECOUVERTES.

« Quand on considère le mouvement des sociétés humaines, on est frappé d'un fait : c'est que toujours un progrès de la civilisation s'est réalisé et manifesté par un établissement colonial. Qu'étaient les Israélites fugitifs de la terre d'Egypte ? Une émigration de captifs allant s'établir dans la région qui fut plus tard la Judée. Il n'en est pas autrement des Grecs, des Romains. Tous les témoignages des historiens l'attestent : les villes élégantes de l'Hellénie où a éclaté la civilisation classique, la ville sublime et solide du Latium, d'où cette même civilisation, complétée et fortifiée, s'est étendue sur le monde entier, Athènes, Thèbes, Corinthe, Rome ont été des colonies. Tout ce qu'il y a eu d'illustre, de puissant dans le monde ancien, c'était encore des colonies : Naples, Syracuse, Marseille, Carthage. Cette loi, car c'en est une, du développement de la civilisation par des colonies ne s'est pas interrompue dans les temps modernes. Le grand effort des croisades, qui a rejoint l'Europe à l'Orient c'était, en un sens, une tentative de colonisation. Après le XVI^e siècle de notre ère, de nouvelles tentatives de ce genre par l'Europe ont semé des villes, des royaumes, des républiques, sur les îles, les continents, et produit un monde, — LES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE.

« Il semble qu'il en est de la civilisation comme d'un être organisé et doué d'une faculté propre de génération. A de certains moments, une société est agitée par des mouvements intérieurs, inconnus ; c'est on ne sait quoi de nouveau qui demande à naître. Mais le milieu dans le-

quel ce phénomène se manifeste est trop vieux, trop occupé, trop embarrassé de précédents ; il faut pour la production qui s'apprête, une terre, un ciel, une atmosphère et plus libres et plus purs. Alors, les hommes, particulièrement tourmentés par le besoin d'une société nouvelle, s'en vont loin de la mère patrie. Ce qu'ils emportent et établissent avec eux, c'est encore la mère patrie, mais plus jeune, plus simple, plus forte, toute régénérée. Telle est aujourd'hui la formation des colonies. Elles sont comme les produits naturels de certaines sociétés vivaces ; elles en représentent l'esprit qui s'en dégage pour revêtir une forme nouvelle ; elles en sont les développements, et, pour mieux dire, la transfiguration de plus en plus parfaite. Toujours les fondations de colonies sont précédées par des grandes agitations civiles. Il ne manque rien à cette espèce d'identité qui existe entre les établissements coloniaux et la génération proprement dite, pas même les angoisses de la gestation et les douleurs de l'enfantement.

« Ne dirait-on pas que notre société et d'une grande production coloniale ? — Ne le dirait-on pas en présence de notre population exubérante, — de nos tendances prononcées vers les travaux utiles de l'agriculture et de l'industrie, de nos aspirations, même chimériques, vers un état social nouveau, de nos méfiances, de nos haines de classes, de nos longues discordes civiles ? — Et la Providence semble venir elle-même au-devant de l'entreprise à laquelle tout nous sollicite : nous avons à peu près perdu tous nos établissements en Amérique et dans les Indes ; voilà qu'elle nous a ouvert, par deux côtés à la fois, un continent, — L'AFRIQUE. Pour ce qui nous concerne, nous le croyons fermement, notre temps est appelé à une prochaine et grande création coloniale. Nous insisterons plus tard sur les fait qui, à cet égard, forment pour nous une conviction que nous comptons faire partager à nos lecteurs. Il n'est, selon nous, qu'un moyen d'éteindre le PAUPÉRISME, — de mettre fin à nos discordes civiles, — de donner un débouché et un emploi à nos besoins d'activité industrielle, — d'utiliser réellement et grandement nos efforts de bienfaisance publique et privée, — d'assurer la paix au dedans comme au dehors, — de consolider les progrès modernes, et d'offrir à notre société un de ces développements qui rendent une époque à jamais mémorable, et une civilisation définitive ; — ce moyen, le seul que nous connaissions, C'EST LA COLONISATION entreprise et secondée par toutes les puissances de l'Etat, de l'industrie, du commerce, du capital, du travail, de la charité.

« Le titre de ces Annales le dit assez, c'est à l'accomplissement d'une œuvre pareille que nous nous sommes particulièrement dévoués.

« Nous ne nous faisons point l'illusion : la mission prise par nous est pleine de difficultés. Le peuple français est éminemment propre, nous le croyons, aux établissements coloniaux ; il est entreprenant, amoureux de choses nouvelles, sympathique, très prompt à se modifier dans ses habitudes, très habile à faire adopter et prévaloir ses propres usages, industriels, ingénieux d'une manière inépuisable, séduit par le danger, tenté par l'impossible. — Que manque-t-il donc à ce peuple pour envahir les solitudes, vaincre la stérilité des déserts, maîtriser les éléments contraires, s'assimiler les nations disparates et féconder des sociétés nouvelles ? — Comment se fait-il donc que jusqu'ici nous n'ayons pas réussi à fonder réellement une colonie digne de ce nom ? Quelle est la raison de cet insuccès ? Pour répondre à cette question, nous nous proposons de faire une étude approfondie de tous les procédés de colonisation qui ont été appliqués dans les temps anciens et modernes. L'expérience, en fait de pratiques, est notre maîtresse à tous ; nous consulterons l'expérience ; nous nous efforcerons de lui dérober ce secret qui nous a échappé jusqu'ici, — LE SECRET DE LA COLONISATION.

« Mais nous ne comptons pas faire seulement une œuvre de théorie ; dès aujourd'hui des émigrations nombreuses ont lieu. Ces émigrations, dont, à l'avenir, nous tâcherons d'être les guides et les conseillers, seront préparées par nous, éclairées, suivies à travers toutes leurs vicissitudes. C'est nous qui chercherons sur tous les points du globe les terres qu'il est immédiatement utile d'occuper ; — c'est nous qui étudierons la nature et les exigences des climats, les ressources offertes par les diverses contrées à la production agricole, au commerce, à l'industrie ; — nous interrogerons les voyageurs, leurs récits ; — nous signalerons les premiers les découvertes des dépôts de richesses naturelles recelés çà et là dans les régions inexplorées ; nous prendrons connaissance des dispositions qui attendent, de la part des gouvernements étrangers et lointains, l'arrivée d'occupants et des travailleurs nouveaux ; — c'est nous qui ferons pour les EMIGRANS toutes les enquêtes nécessaires qui intéressent les moyens de transport, les conditions de conservation sanitaire et d'établissement, les chances de prospérité prochaine. Et quand les émigrans se seront éloignés de notre chère France, c'est par nous qu'ils auront, avec leur famille et notre patrie, d'incessantes communications.

« Non les EMIGRANS ne seront plus des exilés, des enfans perdus de la mère patrie. Frères absents, missionnaires en tous lieux de la civilisation européenne, ils seront partout suivis par l'œil, le cœur et la main de la France.

Feuilleton du Patriote. — 3 FEVRIER 1850.

LES

MILLE ET UN FANTOMES.

IV.

LA MAISON DE SCARRON.

(Suite.)

tiroir dans lequel se trouvait une foule de petits paquets semblables à des paquets de graines. Les objets que renfermait ce tiroir étaient renfermés eux-mêmes dans des papiers étiquetés.

— Tenez, me dit-il, voilà encore pour vous, l'homme historique, quelque chose de plus curieux que la carte du Tendre. C'est une collection de reliques, non pas de saints, mais de rois.

En effet, chaque papier enveloppait un os, des cheveux ou de la barbe. — Il y avait une rotule de Charles IX, le pouce de François I^{er}, un fragment du crâne de Louis XIV, une côte de Henri II, une vertèbre de Louis XV, de la barbe de Henri IV et des cheveux de Louis XIII. Chaque roi avait fourni son échantillon, et de tous ces os on eût pu recomposer à peu de chose près un squelette qui eût parfaitement représenté celui de la monarchie française, auquel depuis long temps manquent les ossements principaux.

Il y avait en outre une dent d'Abailard et une dent d'Héloïse, deux blanches incisives, qui, du temps où elles étaient recouvertes par leurs lèvres frémissantes, — s'étaient peut-être rencontrées dans un baiser.

D'où venait cet ossuaire ? M. Ledru avait présidé à l'exhumation des rois à Saint-Denis, et il avait pris dans chaque tombeau ce qui lui avait plu.

M. Ledru me donna quelques instans pour satisfaire ma curiosité ; puis voyant que j'avais à peu près passé en revue toutes ses étiquettes :

— Allons, me dit-il, c'est assez nous occuper des morts, passons un peu aux vivans.

Et il m'emmena près d'une des fenêtres par lesquelles, je l'ai dit, la vue plongeait dans le jardin.

— Vous avez là un charmant jardin, lui dis-je.

— Jardin de curé avec son quinconce de tilleuls, sa collection de dahlias et de rosiers, ses berceaux de vignes et ses espaliers de pêcheurs et d'abricotiers. — Vous verrez tout cela — mais, pour le moment, occupons-nous, non pas du jardin, mais de ceux qui s'y promènent.

— Ah ! dites-moi d'abord qu'est-ce que c'est que ce M. Alliette, dit Etteilla par anagramme, qui demandait si l'on voulait savoir son âge véritable ou seulement l'âge qu'il semblait avoir ; — il me semble qu'il paraît à merveille les soixante quinze ans que vous lui avez donnés.

— Justement, me répondit M. Ledru. — Je comptais commencer par lui. Avez-vous lu Hoffmann ?

— Oui... pourquoi ?

— Et bien ! c'est un homme d'Hoffmann. Toute la vie il a cherché à appliquer les cartes et les nombres à la divination de l'avenir ; tout ce qu'il possède passe à la loterie, à laquelle il a commencé par gagner un terne, et à laquelle il n'a jamais gagné depuis. Il a connu Cagliostro et le comte de Saint-Germain ; il prétend être de leur fa-

mille, avoir comme eux le secret de l'élixir de longue vie. Son âge réel, si vous le lui demandez, est de deux cent soixante-quinze ans ; il a d'abord vécu cent ans sans infirmités, du règne de Henri II au règne de Louis XIV ; puis, grâce à son secret, tout en mourant aux yeux du vulgaire, il a accompli trois autres révolutions de cinquante ans chacune. Dans ce moment, il recommence la quatrième, et n'a, par conséquent, que vingt-cinq ans. Les deux cent cinquante premières années ne comptent plus que comme mémoire. Il vivra ainsi, et il le dit tout haut, jusqu'au jugement dernier. Au XV^e siècle, on eût brûlé Alliette et on eût eu tort ; aujourd'hui on se contente de le plaindre, et on a tort encore. Alliette est l'homme le plus heureux de la terre ; il ne parle que tarots, cartes, sortilèges, sciences égyptiennes de Thot, mystères isiaques. Il publie sur tous ces sujets de petits livres que personne ne lit, et que cependant un libraire, aussi fou que lui, édite sous le pseudonyme, ou plutôt sous l'anagramme d'Etteilla ; il a tous les jours son chapeau plein de brochures. Tenez, voyez-le ; il le tient sous son bras, tant il a peur qu'on ne lui prenne ses précieux livres. Regardez l'homme, regardez le visage, regardez l'habit, et voyez comme la nature est toujours harmonieuse, et combien exactement le chapeau va à la tête, l'homme à l'habit, le pourpoint au moule, comme vous dites, vous autres romantiques.

Effectivement, rien n'était plus vrai. J'examinai Alliette ; il était vêtu d'un habit gris, poudreux, râpé, taché ; son chapeau, à bords luisans comme du cuir verni, s'élevait démesurément par le haut ; il portait une culotte de ratine noire, des bas noirs ou plutôt roux, et des sou-

« Histoire de la colonisation, études théoriques sur les procédés colonisateurs, relations et découvertes des voyageurs, enquêtes préparatoires pour l'émigration, correspondances des émigrans avec la France et les États de l'Europe, telles seront les matières contenues dans la troisième partie de ce recueil. Nous n'avons pas besoin de dire quel est l'intérêt qui s'attache à un ensemble de pareils sujets. C'est sur la troisième partie de nos *Annales* que nous comptons pour attirer et mériter la plus vive attention du public.

NOUVELLES DE LA SENEGAMBIE.

Les *Annales de l'Extinction du Paupérisme* appellent l'attention de leurs lecteurs sur une découverte d'une importance inappréciable encore, qui, s'il en faut croire une lettre publiée dans le *Courrier de la Gironde*, vient d'être faite dans la Sénégambie par un officier de la marine française. M. le capitaine de vaisseau Bouët, Route nouvelle dans l'intérieur de l'Afrique occidentale, richesses immenses, voies et ressources inespérées pour le commerce, curiosités étranges, il y a des merveilles dans la relation qu'a publiée le journal bordelais. Nous nous bornerons à en donner un extrait.

M. Bouët, après avoir franchi la barre, réputée fort mauvaise, du fleuve le *Grand Bassam*, et avoir pénétré très avant, dans l'intérieur, avec le vapeur le *Serpent*, a découvert deux lacs magnifiques où l'huile de la palme abonde de telle façon que le navire n'avait pas assez de fûts pour la cueillir. Or, de l'aveu même des traitans, l'huile de palme donne un bénéfice de 80 pour 100 tandis que l'or n'en donne que 50 ou 60. Ayant remorqué la goélette le *Marigot* et toutes les embarcations de la factorie dans le lac d'*Ehrié*, après en avoir soumis les populations hostiles en douze heures, tout a été rempli au premier vil-

lage. Le pays que le capitaine Bouët a traversé est l'entre-ô, et le passage des caravanes des marchands d'or et de soieries, et où M. Bouët a découvert et habité deux jours une ville plus vieille et plus importante que Tombouctou.

On espère que le ministère de la marine enverra aux chambres du commerce une copie du rapport de M. Bouët, ou qu'il le fera publier; tout le commerce maritime y est vivement intéressé et il est à croire qu'il y trouvera des renseignements de la plus haute importance.

MESSAGE DE ROSAS.

(suite.)

Après nous être occupé de la partie anglaise du message, il nous reste à traiter celle de la diplomatie française, et c'est là que nous sommes surpris, ni moins ridicule que la première.

Rosas a levé le voile qui cachait encore quelques coins

du tableau; et pour cela on devait y compter; l'œil peut désormais en parcourir tous les détails. C'est de la comédie en plein soleil. On ne peut pas être plus obséquieusement impudent que ne l'a été le dictateur avec le plénipotentiaire Français. On ne peut pas manifester « des dispositions plus amicales et plus conciliantes » ni manifester « une sincérité plus élevée » (ce sont les propres termes du message) que ne l'a fait M. l'amiral pendant tout le cours de cette négociation. En effet, ce qu'on doit admirer le plus, c'est cette *sincérité élevée* qui, dès le début de la mission, fait connaître à Rosas l'impuissance des moyens et l'insuffisance des instructions ministérielles, en lui annonçant que la dépêche (de M. Bastide) du 3 octobre 1848, était le seul document que le ministre, se disant chargé de conclure un traité, eût en son pouvoir; et en lui donnant la copie textuelle d'un passage de cette dépêche—assez équivoque, il faut le reconnaître—c'est l'effet des huit propositions, que M. l'amiral avait été chargé spécialement de présenter à Rosas, se trouvait en partie déduit ou contredit.

Nous ne doutons pas, au reste, que Rosas ait reçu de France la copie même de cette dépêche, avant M. Le Prédour; il en a été toujours ainsi; mais ce que Rosas, lui-même tient à nous faire connaître, c'est que le Plénipotentiaire Français était chargé de lui remettre huit propositions, rédigées en France, (dont il s'est bien gardé de donner le texte) et qu'il n'a pas voulu les recevoir; qu'en outre, il a amené le ministre français à faire toute autre chose que ce que lui indiquaient ses instructions. Il est vrai, que le dictateur a bien voulu se donner la peine d'expliquer au Plénipotentiaire Français le texte de ses instructions, et qu'il est parvenu à lui prouver—très clairement—qu'en diplomatie on trouve de tout en tout, qu'il s'agissait seulement de bien chercher, et que par exemple dans le cas qui se présentait : les bases Hood avec leurs modifications, qui ne ressemblent point du tout aux huit propositions présentées, se trouvaient justement dans les quelques lignes de la dépêche du 3 octobre 1848 rapportées par M. Le Prédour.....

Disons-le néanmoins. Rosas a joué encore une fois nos diplomates, cela n'a étonné personne, mais nous sommes convaincus que c'est la question d'humanité qui chez M. l'amiral a fait sacrifier toutes les autres. Il désirait ardemment obtenir un armistice; il l'a laissé deviner à Rosas, il lui a même trop dit, et Rosas a vu qu'il pourrait égarer l'esprit de diplomate en satisfaisant les désirs de son cœur. Il n'y a pas de chose sacrée que le farouche dictateur n'ait exploitée sans pitié.

En lisant cet indigeste amas de comptes rendus et de

compliments redondans et vides, on verra que tout ce qui a été dit sur cette mission, depuis le mois de juin dernier, est la pure vérité—qu'en conséquence les copies du traité, les diverses appréciations faites par la presse à ce sujet, n'ont pas été forgées à Montevideo, comme on le disait avec une superbe assurance.

« Dans mon message antérieur, je vous ai annoncé que le ministre argentin à Paris, avait rendu compte de deux conférences qu'il eut avec le ministre des affaires étrangères de France, y que le gouvernement appréciait hautement l'esprit d'examen et de discussion qui animait le gouvernement de la France, et son honorable ministre des affaires étrangères.

« Plus tard, il a rendu compte, que dans une autre entrevue qu'il eut avec le même ministre, celui-ci lui avait annoncé que l'amiral Le Prédour était autorisé à conclure sur les bases Hood les différends qui existaient avec le gouvernement de la Plata.

« Le contre amiral Le Prédour, commandant en chef des forces navales françaises dans la Plata, fit savoir de la rade de Montevideo, au gouvernement qu'il était officiellement informé que le vapeur le *Coccy* lui portait des instructions tendant à opérer une réconciliation bien désirable entre les deux gouvernements, et que sous peu de jours il aurait l'avantage d'entrer en relations avec celui de la Confédération: se flattant que l'esprit conciliant des deux gouvernements mettrait fin aux difficultés.

« Le gouvernement lui répondit que c'était avec plaisir qu'il avait été informé de son honorable mission: et comme c'était son désir constant de mettre un terme à ces différends, pourvu qu'il fut conforme avec l'honneur et l'indépendance nationale, et avec les engagements contractés par les parties intéressées dans les questions de la Plata, il le trouverait comme toujours, disposé à toute conciliation compatible avec ses devoirs. Le gouvernement verrait avec plaisir que le contre amiral eût le bonheur de conclure un arrangement ainsi intéressant pour tous.

« Postérieurement, il annonça son arrivée, comme nomme par le gouvernement français pour remplir une mission diplomatique auprès de la République Argentine, et son intention de descendre à terre.

« En réponse, le gouvernement lui fit connaître sa cordiale satisfaction pour son heureuse arrivée en cette rade, et lui annonça qu'il avait donné les ordres pour son débarquement, avec les personnes qui l'accompagnaient, quand il voudrait l'effectuer.

« Le contre amiral Le Prédour débarqua, et communiqua au gouvernement, huit propositions qui lui avaient été transmises par le ministre des affaires étrangères de France, pour servir de base au traité que la République Française désirait célébrer avec ce gouvernement. Il a également déclaré qu'il croyait pouvoir espérer que ces propositions seraient acceptées par le gouvernement, et

liers arrondis comme ceux des rois sous lesquels il prétendait avoir reçu la naissance.

Quant au physique, c'était un gros petit homme trapu, figure de sphinx éraillée, large bouche privée de dents, indiquée par un rictus profond, avec des cheveux rares, longs et jaunes, voligeant comme une auréole autour de sa tête.

—La cause avec l'abbé Moule, dis-je à M. Ledru, celui qui vous accompagnait dans notre expédition de ce matin, expédition sur laquelle nous reviendrons, n'est-ce pas?

—Et pourquoi y reviendriez-vous? me demanda M. Ledru en me regardant curieusement.

—Parce que, excusez-moi, mais vous avez paru croire à la possibilité que cette tête ait parlé.

—Vous êtes physionomiste. Eh bien! c'est vrai, j'y crois, oui, nous reparlerons de tout cela, et si vous êtes curieux d'histoires de ce genre, vous trouverez ici à qui parler. Mais passons à l'abbé Moule.

—Ce doit être, interrompis-je, un homme d'un commerce charmant; la douceur de sa voix, quand il a répondu à l'interrogatoire du commissaire de police, m'a frappé.

—Eh bien! cette fois encore, vous avez deviné juste. Moule est un ami à moi depuis quarante ans, et il en a soixante; vous le voyez, il est aussi propre et aussi soigné qu'Alliette est râpé, gras et sale; c'est un homme du monde au premier degré, j'ai fort avant dans la société du faubourg Saint-Germain; c'est lui qui marie les fils et les filles des pairs de France; ces mariages sont pour lui l'occasion de prononcer de petits discours que les parties

contractantes font imprimer et conservent précieusement dans la famille.—Il a failli être évêque de Clermont.—Savez-vous pourquoi il ne l'a pas été? parce qu'il a été autrefois ami de Cazotte; parce que, comme Cazotte enfin, il croit à l'existence des esprits supérieurs et inférieurs, des bons et des mauvais génies; comme Alliette il fait collection de livres.—Vous trouverez chez lui tout ce qui a été écrit sur les visions et sur les apparitions, sur les spectres, les larves, les revenans.—Quoiqu'il parle difficilement, excepté entre amis, de toutes ces choses qui ne sont point tout à fait orthodoxes.—En somme, c'est un homme convaincu, mais discret, qui attribue tout ce qui arrive d'extraordinaire dans ce monde à la puissance de l'Enfer ou à l'intervention des intelligences célestes.—Vous voyez, il écoute en silence ce que lui dit Alliette, semble regarder quelque objet que son interlocuteur ne voit pas, et auquel il répond de temps en temps par un mouvement des lèvres ou un signe de tête. Parfois, au milieu de nous, il tombe tout à coup dans une sombre rêverie, frissonne, tremble, tourne la tête, va et vient dans le salon. Dans ce cas, il faut le laisser faire, il serait dangereux peut-être de le réveiller, je dis le réveiller, car alors je le crois en état de somnambulisme. D'ailleurs il se réveille tout seul, et, vous le verrez, dans ce cas il a le réveil charmant.

—Oh! mais, dites donc, fis-je à M. Ledru, il me semble qu'il vient d'évoquer un de ces esprits dont vous parliez tout à l'heure?

Et je montrai du doigt à mon hôte un véritable spectre ambulant qui venait rejoindre les deux causeurs, et qui

posait avec précaution son pied entre les fleurs, sur lesquelles il semblait pouvoir marcher sans les courber.

—Celui-ci, me dit-il, c'est encore un ami à moi, le chevalier Lenoir....

—Le créateur du musée des Petits Augustins?...

—Lui-même. Il meurt de chagrin de la dispersion de son musée, pour lequel il a, en 93 et 94, dix fois manqué d'être tué. La Restauration, avec son intelligence ordinaire, l'a fait fermer, avec ordre de rendre les monuments aux édifices auxquels ils appartenaient et aux familles qui avaient des droits pour les réclamer. Malheureusement, la plupart des monuments étaient détruits, la plupart des familles étaient éteintes, de sorte que les fragments les plus curieux de notre antique sculpture et par conséquent de notre histoire, ont été dispersés, perdus. C'est ainsi que tout s'en va de notre vieille France; il ne restait plus que ces fragments, et de ces fragments, il ne restera bientôt plus rien, et quels sont ceux qui détruisent ceux-là même qui auraient le plus d'intérêt à la conservation.

Et M. Ledru, tout libéral qu'il était, comme on disait à cette époque, poussa un soupir.

—Sont-ce tous vos convives? demandai-je à M. Ledru.

—Nous aurons peut-être le docteur Robert. Je ne vois rien de celui-là, je présume que vous l'avez jugé; c'est un homme qui a toute sa vie expérimenté sur la machine humaine, comme il l'a fait sur un mannequin, sans

ALEXANDRE DUMAS.

(La suite au prochain numéro.)

qu'elles seraient cesser tout dissentiment entre les deux nations ; puisqu'elles avaient été faites au ministre des affaires étrangères de France par le plénipotentiaire de la Confédération à Paris, qui avait formellement déclaré aux membres du gouvernement français, que le désir du gouvernement argentin, était de conclure sur ces bases un traité de bonne intelligence avec la République Française.

« Le gouvernement lui répondit, que les huit propositions ne lui offraient pas un point de départ pour les prendre en considération : qu'elles étaient entièrement contraires aux droits et aux intérêts de cette République, de son allié le président de l'Etat Oriental, le général D. Manuel Oribe, et même aux neuf propositions de paix présentées au nom des gouvernements de la France et de l'Angleterre par l'agent confidentiel D. Tomas Samuel Hood.

« Ces propositions Hood, et les modifications avec lesquelles elles furent admises par le gouvernement argentin et son allié, toutes unies et indivisibles, formaient les bases sur lesquelles il était disposé à traiter avec le plus grand désir. C'est ce que le ministre argentin à Paris, a manifesté au ministre des affaires étrangères de la République Française, comme le prouve sa correspondance officielle, par laquelle il est démontré que le ministre argentin n'avait point eu en vue les huit propositions mentionnées. Lors même que l'assertion du contre amiral ne serait point erronée touchant ce que le ministre de la Confédération avait formellement déclaré au gouvernement français sur le désir qu'avait le gouvernement argentin de conclure un traité de bonne intelligence avec la France, sur ces huit propositions : ce gouvernement ne pourrait approuver une semblable déclaration, ni s'y conformer, ni son plénipotentiaire à Paris n'aurait pu la faire, sans se trouver en défaut de conformité avec les instructions de son gouvernement.

« Ce ministre n'avait rien exagéré en manifestant à celui des affaires étrangères de la République Française, le désir qu'avait le gouvernement argentin de conclure avec cette République un traité de bonne intelligence. Ce désir était pur et sincère. Le gouvernement était disposé à le prouver de nouveau en traitant avec le contre amiral, en conformité avec les bases Hood et les modifications avec lesquelles il les avaient admises, ainsi que son allié le président de l'Etat Oriental de l'Uruguay, le général D. Manuel Oribe. Animé de cette constante disposition, et ne doutant pas que le gouvernement français apprécierait hautement les principes de justice et de paix entre les nations, le gouvernement se flattait de croire que les huit propositions présentées ne seraient point irrévocables et que le contre amiral serait muni des lettres de créance et des pouvoirs pour traiter et conclure la négociation de manière qu'elle put donner un résultat heureux et réciproquement honorable. C'était dans cette douce espérance, et avec un profond sentiment de considération tant pour la mission que le gouvernement de la République Française avait confiée au contre amiral, que pour l'esprit de modération dont il avait constamment donné des preuves dans la Plata, que le gouvernement argentin attendait ses explications.

« En réponse, le contre amiral a déclaré, que c'était avec peine qu'il avait appris que lesdites propositions n'avaient point obtenu l'assentiment de ce gouvernement, qui ne croyait devoir admettre que les propositions de M. Hood, modifiées par le gouvernement argentin et son allié le général Oribe, comme bases du traité à faire entre la République Française et la Confédération Argentine. Il avait toujours cru que les propositions Hood, modifiées comme il l'avait déclaré, pourraient servir de base à un arrangement honorable entre la République Française et la Confédération Argentine; et cette opinion paraissait être aussi celle du ministre des affaires étrangères de France, puisque dans sa dépêche du 3 octobre 1848, qui était le seul document que l'amiral eut en son pouvoir, pour conclure un traité avec le gouvernement de Buenos Ayres, il était dit textuellement : « Dans une conversation que je viens d'avoir avec M. Sarratea, ministre de la République Argentine à Paris, il m'a semblé que le général Rosas serait disposé à proposer certaines bases d'arrangement sur lesquelles il me paraît possible de s'entendre. Ces propositions sont l'exécution de la convention Hood..... »

« Le contre amiral ajouta que le ministre français admettait les propositions Hood, comme base de l'arrangement; quoique dans sa dépêche, il s'en éloignait un peu, en indiquant les huit propositions qu'il devait soumettre à la haute appréciation du gouvernement argentin. Le rejet de ces propositions, l'obligeait à porter une sérieuse attention à la détermination qu'il allait prendre, puisque de cette détermination dépendait la prolongation ou la fin

d'un dissentiment fâcheux, auquel la France désirait ardemment mettre un terme, comme le gouvernement argentin en avait aussi manifesté l'intention, tant par lui-même comme par l'organe de ses représentants à Paris. Après avoir examiné avec la plus scrupuleuse attention la dépêche du 3 octobre 1848, et avoir mûrement réfléchi sur la détermination qu'il allait prendre, il fit savoir au gouvernement argentin, qu'il se croyait suffisamment autorisé pour terminer un arrangement sur les bases Hood, convaincu qu'il était, que son gouvernement approuverait toute disposition qui mettrait une fin honorable au dissentiment qui existait depuis trop longtemps, entre la République Française et la Confédération; le gouvernement argentin devant décider si ses titres étaient suffisants, pour qu'il put négocier sur les bases Hood. Il croyait en outre, qu'en vertu des intentions d'un arrangement, manifestées aussi sincèrement par les deux nations, il serait convenable, si ses titres étaient jugés insuffisants pour faire un traité définitif, d'en rédiger un *ad referendum*, qu'il enverrait immédiatement en France, par un des bâtiments de son escadre, pour qu'il fut approuvé par son gouvernement; que ce bâtiment porterait en même temps, au ministre argentin, les pouvoirs du gouvernement de la Confédération pour signer ledit traité, tel qu'il avait été rédigé à Buenos Ayres. Un armistice aurait lieu entre les belligérés, jusqu'à la ratification de ce traité; et comme dernier moyen d'arrangement, il proposait d'envoyer en France un des bâtiments de son escadre, pour faire part à son gouvernement, du refus d'adhésion aux huit propositions contenues dans la dépêche du 3 octobre 1848, et demander en même temps les pouvoirs nécessaires pour traiter, si ceux qu'il avait étaient jugés insuffisants. Par un motif d'humanité, et pour mettre fin à toute effusion de sang, il y aurait un armistice entre les belligérés jusqu'à ce que le gouvernement français eut transmis sa réponse. L'amiral conclut en déclarant, que dans son désir sincère de ramener la bonne intelligence entre les deux pays, tels étaient les moyens qu'il proposait à la juste appréciation du gouvernement.

(Continuera.)

On lit dans le Journal du Havre :

Il y a quelques jours, un jeune créole, tout frais débarqué, vint s'installer dans une maison de la rue Mogador, et s'installa chez le concierge, connu dans le quartier sous le nom de père Bernard, de faire son ménage.

Le père Bernard s'éprit d'une vive tendresse pour son nouveau locataire : non seulement il était aux petits soins pour lui, mais encore il veillait sur sa conduite et lui donnait des conseils, pour le prévenir contre les dangers de Paris. La sollicitude de ce bonhomme était quelquefois gênante pour le jeune étranger, mais il la supportait avec assez de résignation.

Hier matin, le père Bernard monta à l'heure accoutumée chez son protégé, pour faire son ménage et lui apporter son déjeuner : il sonna à plusieurs reprises sans voir apparaître son jeune créole, qu'il était bien sûr d'avoir vu rentrer. Des idées de suicide et d'asphyxie lui passèrent aussitôt par la tête, n'écoulant que son inquiétude, il courut sans perdre de temps chercher le commissaire de police.

Avec l'aide d'un serrurier, le magistrat pénétra dans l'appartement. Dans la première pièce, il voit les débris d'un repas : des bouteilles vides, un poulet entamé etc., ce qui lui donna l'assurance que le défunt n'était pas mort de misère ni de faim. Dans le salon attenant à cette pièce, il trouva négligemment jetés sur une causeuse un chapeau et un élégant chapeau de femme : ces objets lui font croire qu'au lieu d'une victime il va en trouver deux. Enfin, il pénétra dans la chambre à coucher : sous les couvertures du lit sont deux formes humaines, dans un état complet d'immobilité.

Le commissaire, voulant s'assurer si ce sont des cadavres, prend l'un d'eux par le bras et le secoue, le jeune créole se réveille en demandant ce qu'on lui voulait, et pendant ce temps, la jeune et jolie compagne qu'il avait à ses côtés se bécotait sous la couverture, en poussant un cri de frayeur.

Le père Bernard reste un peu désappointé de ce dénouement inattendu. Son locataire, assez contrarié de l'aventure, lui a signifié que désormais il voulait vivre à sa guise, et ne plus subir son contrôle.

INDE.

Les nouvelles politiques de l'Inde, reçues par la dernière malle, sont sans intérêt. Les avis de la Chine, par

cet arrivage, ne vont pas au-delà de ceux apportés par la précédente malle.

D'un autre côté, on apprend que les ouragans de la mousson ont causé, dans l'Inde, d'affreux ravages. Les dernières dépêches annoncent que la forteresse de Moultan, dont la possession avait coûté trois mois d'efforts aux Anglais, n'est plus qu'un monceau de ruines. Les murs, battus par des pluies torrentielles et minés par l'eau qui se journaient dans les fossés, se sont écroulés successivement et ont enseveli sous leurs décombres une multitude de malheureux. Des bastions à l'épreuve de la bombe, des remparts qui avaient résisté à cent pièces d'artillerie, ont été renversés en quelques heures. Le 18 août, à dix heures du matin, l'énorme dôme de la grande mosquée est tombé avec un bruit terrible, qu'on a pris d'abord pour celui d'un tremblement de terre.

Le débordement de la Chenab a changé le pays en un lac immense semé d'une multitude d'îlots où se sont réfugiés les indigènes et les troupes anglaises, et dont le sol détrempé menace de les engloutir. On communique entre ces monticules au moyen de barques, de radeaux, de peaux gonflées d'air. Comme on n'a pu sauver qu'une petite quantité de provisions, on craint que la famine n'augmente bientôt l'horreur de cette scène de dévastation.

Autre catastrophe, arrivée, le 21 août, dans le fort de Trichinopoly. Un immense concours d'indigènes s'était réuni, pour accomplir certains rites religieux, sur un rocher que surmonte une pagode, quand une panique, dont la cause est restée inconnue, saisit tout-à-coup les hommes pressés au pied du temple. En un instant, la foule se replia sur elle-même et se précipita comme une avalanche dans l'étroite et rapide avenue encombrée d'hommes, qui conduisait à la pagode. Trois à quatre cents personnes de tout âge et de toutes conditions furent foulées aux pieds, tuées en tombant sur les rochers ou étouffées dans la bagarre.

(J. du Havre.)

Almonedas.

Por disposición del Juzgado Ordinario de este Departamento, al esterior de la puerta principal del edificio del Extinguido Cabildo, se han de celebrar almonedas, en las tardes de los días siete, ocho y nueve del entrante mes de Febrero y en la última de aquellas remate de dos terrenos situados en la sección del Cordón, de la propiedad de D^a Patronila Sierra de Gomes, compuesta el area del primero de mil novecientas veinte y ocho y cinco octavas varas cuadradas, tasadas a cinco reales una, lindando por el Este con propiedad de D^a Rosa Amarillo, por el Sur con Don José Ymossi, por el Norte con D^a Justa Fernandez y por el Oeste con calle real: el segundo contiene dos mil ciento veinte y siete y media varas tambien cuadradas, tasadas a cuatro reales cada una, y linda por el Este con D^a Justa Fernandez y Don Bernardo Duguet, por el Oeste con el Doctor Botini, por el Norte con calle real y por el Sur con Don Manuel Perez y Don Antonio Ymossi, y ambos que comprenden cuatro mil cincuenta y seis y una octava varas cuadradas, y que el justiprecio asciende a dos mil doscientos sesenta y nueve pesos, un real y doce centavos de otro cuyos terrenos se han de rematar a dinero de contado en el mejor licitador, como se ha dispuesto, y a solicitud de Don Agustin Carnovale en los autos que sigue ante dicho Juzgado contra la espresada Señora, cobrando ejecutivamente cantidad de pesos. El que quiera hacer postura y desee instruirse de las tasaciones, ocurra a la Escribania a cargo del que suscribe que le seran manifestadas.

Montevideo, Enero 31 de 1850.

Pedro de Latorre.

Escribano público.

Teatro Nacional.

GRAN FUNCION EXTRAORDINARIA.
A BENEFICIO DE MADAMA WINTHER.
El Domingo 3 de Febrero de 1850.

El Sr. Winther habiendo resuelto concluir sus trabajos con la funcion pasada, ha recibido empeños de varias personas de respetabilidad para que exhibiera una funcion mas, en la que espera corresponder a la distincion con que se le honra, presentando esta a beneficio de su esposa.

Despues de una armoniosa sintonia, dará principio en el orden siguiente:—

PRIMERA PARTE. DANZAS EN LA CUERDA.

Por el jóven Americano y la Petit-Amour, quien cantará unas graciosas canciones en francés, y bailará el paso titulado:

LA SAVOYARDA.

La Señora Winther bailará por primera vez en la cuerda, presentando algunas figuras y equilibrios nuevos.

SEGUNDA PARTE.

GRAN DANZA EN LA CUERDA.

Por el Sr. Winther, en cuyo trabajo se distinguirá por los extraordinarios saltos y posiciones que ejecutará.

TERCERA PARTE.

EL BOLERÓ.

Bailado por las señoritas Julia y Flora Lehmann.

CUARTA PARTE.

Ejercicios sobre la cuerda volante, ejecutados por primera vez por el Sr. Antonio Lehmann.

QUINTA PARTE.

Paso de Coco. Baile titulado:

LOS AFRICANOS.

Ejecutado por los cuatro jóvenes.

SESTA Y ULTIMA PARTE.

EL HOMBRE AVARO.

En el cual el Sr. C. Winther ejecutará el rol de Pierrot.—Sr. Carbone, el avaro, L. Ferin —Felix, amante de Amalia, Deloney.—El hombre protector, A. Lehmann.—Amalia, hija del Sr. Carbone, Sra. A. Winther.—El diablo, et jóven americano. Paisanos, comparas, &c.

A las 8 1/2.

¡¡ Pueblo Oriental !! Admitid complacido la débil ofrenda que en esta funcion os dedica mi gratitud; he aquí el único y mas precioso premio a que aspira vuestra obediencia.

ANGELA WINTHER.

Habillements

CONFECTIONNES.

CHEZ M. R. CAPMAS.

Rue 25 Mai, n° 163, à côté de la maison de M. Antonio Montero.

Assortimens variés en habits de drap noir fin; redingotes en drap noir et de couleurs; id. de drap merinos; id. de casimir pour été; paletots d'été en merinos, casimir et autres étoffes; pantalons de casimir noir et de couleurs; id. de drap noir; beaux coupons de casimirs et de dernière mode, gilets de soie; id. de piqué; id. de satin; pantalons de nankin à 3 piastres; gilets de nankin à 2 piastres; pantalons en coutil de couleur à 2 piastres; id. id. autres classes à 12 reaux.

Demande

Un jeune homme de dix-huit ans, qui vient d'arriver de France, ayant une jolie écriture, et sachant très bien calculer, voudrait se placer dans une maison de commerce, ayant déjà travaillé en qualité de commis.

Il donnera de bons renseignements.
S'adresser au bureau du PATRIOTE.

On Achette

Le 10^{me}. volume de la REVUE INDEPENDANTE, publiée à Paris en 1843, à la librairie de D. Jaime Hernandez, rue du 25 Mai.

Avis au Public.

Nouveau procede pour guerir les cors aux pieds. S'adresser calle del Uruguay, n. 60, depuis 3 heures jusqu'à 5 heures de l'après midi. On ne paye qu'après parfaite guerison.

ANNALES.

de
L'EXTINCTION DU PAUPERISME,
Revue
de

L'ASSISTANCE PUBLIQUE, — LA CHARITE PRIVEE LA
COLONISATION INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DANS
TOUS LES PAYS,

Considérée comme moyen de parvenir à l'extinction du
Paupérisme

SOUS LA DIRECTION DE

M. PAGANELLI DE ZICAVO,

Secrétaire du Conseil de Colonisation et d'Emigration,

11, PLACE DE LA BOURSE,

à Paris.

Les Annales de l'Extinction du Paupérisme paraissent trois fois par mois (à compter du 1^{er} septembre 1849), le 1^{er}, le 11, le 21, par cahiers de deux à trois feuilles, et forment à la fin de l'année deux beaux volumes, chacun d'environ 800 pages grand in-8°, avec gravures, plans et illustrations.

Mode de Souscription.

Les produits de cette publication étant consacrés à la Caisse de secours pour l'émigration et le placement des familles pauvres, on a cru devoir adopter un mode particulier de souscription.

Il y a pour la Revue trois sortes de souscripteurs: les souscripteurs abonnés,—les souscripteurs propagateurs,—les souscripteurs lecteurs,—lesquels sont soumis aux conditions suivantes:

Souscripteurs abonnés.

Les souscripteurs abonnés ont à payer:

EN FRANCE.

Par an.....18 fr.

Par six mois.....10 fr.

A L'ETRANGER.

Même prix, les frais de
poste en plus.

Souscripteurs propagateurs.

Les souscripteurs propagateurs sont tenus de garantir à l'administration de la Caisse de Secours un minimum de dix souscripteurs lecteurs dont les cotisations sont par eux reçues et transmises aux représentants de la Caisse de Secours qui leur sont désignés dans chaque département. En récompense de leurs bons offices, les souscripteurs propagateurs gardent, en propriété, la collection de la Revue, pour chaque volume de laquelle ils reçoivent une belle couverture illustrée et portant leur nom.

Souscripteurs lecteurs.

Les souscripteurs lecteurs doivent une cotisation de cinq centimes pour la lecture de chaque cahier de la Revue, dont chaque numéro devra leur être laissé au moins pendant un jour. Cette cotisation doit être versée dans les mains du souscripteur propagateur.

H. LAGOUARDERE.

Relieur.

RUE DES 33 N° 46.

A l'honneur de prévenir le public qu'il vient de rouvrir son établissement de relieur. Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance seront servies avec la même exactitude qu'antérieurement. Il se charge de la confection des livres pour les maisons de commerce et il se charge de faire toute sorte d'ouvrages en carton, il repare aussi les livres de commerce à domicile.

Aviso al publico.

En los días 28, 29 y 30 del corriente mes de Enero a las puertas de la Escribania del Juzgado de lo Civil se han de hacer Almonedas y remate, en el mayor y mejor postor de una casa sita en la calle de Misiones número 214, perteneciente a la testamentaria de D. Juan Uzet tasada en todos sus ramos en la cantidad de 6033 pesos, 715 centavos, que se vende para con su producto haser pago a una acreedora.—Las personas que quieran haser postura concurriran al paraje designado donde seran admitidas los que hicieren conforme a derecho.
Montevideo Enero 23 de 1850.

Castañaga.

Idioma Francés.

Desde hoy ofrezco dar lecciones de este idioma segun los principios de Chantreau y de Harmonière.

Ocurrase a la casa N° 160 calle de Zavala.
ARSÈNE ISABELLE.



Pour le Havre.

La BONNE JENNY, capitaine F. AUBERT, qui a de superbes emmenagemens pour passagers, partira le 1^{er}. février. S'adresser pour traiter des passagers, rue de las Camaras n° 41, ou chez Sagory et Kuntz, près du Môle.

montrichar.

RUE DU JUNCAL, N° 46.

Arrange les vieux chapeaux qu'il met à neuf, blanchit les chapeaux de paille en toute perfection.

Les ouvrages suivants reliés ou brochés sont en vente à l'imprimerie du Patriote.

Les Pêches Capitales,—L'Orgueil.

Les Pêches Mignons.

Gingènes ou Lyon en 1793.

Les Mystères de l'Inquisition.

La Gorgone.

Le Juif-Errant.

Les Mystères de Paris.

Tous ces ouvrages se vendent au Rabais.

EN FEUILLETONS.

Le fils de l'Empereur.

Les Mystères de Sainte Helène.

Le Sansonnet.

Nous invitons les personnes qui désireraient se procurer le premier ouvrage en entier de la collection des SEPT PÊCHES CAPITAUX, à adresser sans retard leurs demandes à l'imprimerie du journal, où il ne s'en trouve que très peu d'exemplaires.

AVIS.

M. Auguste Chadafau, prévient le public et principalement les cafetiers, qu'il vient d'ouvrir une fabrique de liqueurs et de sirops, dans la rue du 18 Juillet n. 82; il prévient aussi les amateurs de bon gout qu'il a reçu de France, toutes espèces de jus et fruits pour faire toutes sortes de sirops, comme

sirop de limon ou de citron,

idem de vinaigre,

idem de vinaigre framboisé,

idem de groseille,

idem de framboisee,

idem d'orgeat,

idem orangeade,

le tout au prix d'une pataque la bouteille et \$ 4

400 reis la douzaine.

On trouvera dans le même établissement toutes sortes de jus de fruits pour faire les gelées et glaces et un grand assortiment de liqueurs et d'eau de vie à un prix très modéré.

DENTISTE.

Napoleon Aubanel, déjà connu à Montevideo, ou il exerce sa profession depuis plusieurs années, a l'honneur d'annoncer a ses habitants qu'il a transféré son domicile dans le logement qu'occupait le defun Frederic Vaniseghen.

On trouve chez lui un grand assortiment de dents naturelles idem de composition dite incorruptibles et tout ce qui concerne sa profession.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, le trouveront chez lui depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures après midi.—Il se transportera aussi à domicile.

Il offre aux indigents ses soins gratuitement depuis midi jusqu'à deux heures.

Rue des Misiones, n° 118.

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS, rue Perez Castellanos, n° 162.